



POUR UNE AIDE HUMANITAIRE PLUS LOCALE

CHARTE DE RESPONSABILITÉ/REDEVABILITE DES ENDOSSEURS

Nous soussignés, **organisations endossant** de la [Charter 4 Change](#), travaillant dans le domaine de l'action humanitaire, reconnaissons que la Charte pour le Changement (C4C) est une étape importante dans la réalisation des actions recommandées lors du processus du Sommet humanitaire mondial (WHS) en 2016. Nous apprécions l'engagement en huit points des OING à *apporter des changements dans leurs propres méthodes organisationnelles de travail afin que les acteurs nationaux basés dans le Sud jouent un rôle accru et plus important dans l'intervention humanitaire*, en tant que point de départ essentiel de la transformation du système humanitaire pour faire des personnes affectées par la crise humanitaire l'élément central et reconnaître le rôle important des acteurs locaux dans ce processus.

Nous soussignés, **les organisations endossant le C4C**, croyons que la transformation du système humanitaire ne peut être accélérée que lorsque les ONG du Sud, travaillant en partenariat avec les ONG internationales, joueront non seulement un rôle de soutien mais deviendront des partenaires proactifs dans le processus du changement. C'est pourquoi nous assumons la responsabilité de faire en sorte que les personnes touchées par la crise soient au centre de notre action humanitaire et que nous soyons responsables devant elles. Nous assumons également la responsabilité de demander à nos partenaires ONG internationales signataires de rendre compte du respect de leurs engagements dans le cadre de la Charte pour le changement et d'influencer les non-signataires à les soutenir.

Nous soussignés, **les organisations endossant le C4C**, reconnaissons que si nous devons tenir compte du contexte spécifique de chaque pays dans l'élaboration d'un cadre de responsabilité pour les acteurs locaux, nous pensons également que nous devons élaborer une charte mondiale applicable dans tous les contextes auxquels nous pourrions nous engager et que nous pourrions contextualiser, innover et adopter davantage au niveau national. Ainsi, après 3 mois de consultations ouvertes par le biais d'une plate-forme en ligne, de réunions en face à face et de discussions au niveau des pays qui ont assuré une participation large et étendue parmi tous les endosseurs du C4C, nous soussignés avons adopté et nous nous engageons à respecter **la Charte mondiale des responsabilités des endosseurs du C4C en 8 points suivante** :

Point 1. Nous tenir, nous et nos partenaires, responsables de tous les fonds humanitaires reçus.

En tant qu'endosseurs du C4C, nous croyons en l'importance de la confiance pour le partage du pouvoir et le leadership local dans l'intervention humanitaire. Et nous croyons que la confiance n'est pas donnée, elle se mérite. Alors que les partenaires ONGI et les donateurs augmentent le financement direct de leurs partenaires ONG locales pour l'action humanitaire, en tant que endosseurs, nous nous engageons également à nous rendre responsables de l'aide humanitaire qui nous est confiée et à être responsables et transparents dans leur utilisation et observer de haut niveau la redevabilité des fonds aux personnes affectées par la crise. Nous nous efforcerons également de tenir nos partenaires ONGI responsables de leur engagement à accroître le rôle des acteurs locaux dans la réponse humanitaire en augmentant le financement de leurs partenaires locaux.

Point 2. Maintien de partenariats responsables/redevables et significatifs

Nous affirmons notre engagement aux principes de partenariat qui promeuvent l'Égalité, la Transparence, l'Approche Axée sur les Résultats, la Responsabilité et la Complémentarité, qui ont été introduits par la Plate-forme Humanitaire Mondiale en 2007. Nous nous efforcerons de promouvoir des partenariats forts avec nos partenaires financiers ONGI, les mêmes principes que nous respecterons en développant des partenariats entre les acteurs locaux et en particulier avec les partenaires communautaires - les personnes

affectées par la crise. Nous nous efforcerons de nous rendre dignes de confiance dans le pouvoir acquis grâce au rôle accru dans la réponse humanitaire.

Point 3. Maintien de la transparence et la redevabilité sur l'utilisation de l'aide.

Nous pensons que ce n'est pas seulement la quantité ou le montant, mais aussi la qualité de l'utilisation de l'aide humanitaire qui importe pour assurer l'impact de l'aide sur les vies des victimes de la crise. Nous nous engageons à nous efforcer d'atteindre le plus haut niveau de responsabilité et d'efficacité dans l'utilisation des ressources et de l'aide afin d'assurer le plus grand bénéfice pour les bénéficiaires visés. Nous nous efforcerions de mettre en place des systèmes et des procédures qui augmentent la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources humanitaires. Nous respecterons la transparence et nous nous efforcerons de respecter les normes convenues d'un commun accord en matière de politiques, de systèmes et de procédures de gestion des fonds, par référence aux normes internationales convenues.

Point 4. Renforcer la capacité de notre personnel à respecter les normes convenues d'un commun accord avec nos partenaires.

Pour promouvoir efficacement le leadership local en matière d'intervention humanitaire, nous nous efforcerons d'améliorer continuellement la capacité de notre personnel à respecter les normes convenues avec nos partenaires. Nous nous efforcerons d'améliorer la rémunération et les avantages sociaux de notre personnel. Nous améliorerons nos politiques et nos systèmes afin d'accroître la sécurité de notre personnel, en particulier celui qui travaille dans des secteurs à risque élevé. Nous nous efforcerons à réduire le mouvement de notre personnel afin d'assurer la continuité des connaissances et de l'apprentissage et de renforcer nos institutions. Nous mettrons en œuvre de bonnes politiques de recrutement pour embaucher des meilleures personnes afin de fournir une réponse humanitaire effective et efficiente.

Point 5. Renforcement du leadership local et du rôle des acteurs locaux

Nous nous efforcerons à être très efficaces pour faciliter la réponse humanitaire qui pourra partager et renforcer le leadership local. Nous encouragerons les acteurs locaux à inclure les groupes et structures locaux dans les communautés, en particulier de ceux qui sont affectés par la crise, en dehors des ONG nationales et locales. Nous plaiderons auprès de nos partenaires ONG internationales et donateurs de renforcer le leadership des acteurs locaux dans la réponse humanitaire.

Point 6. Assurer un processus participatif dans la programmation

Dans l'élaboration de notre réponse humanitaire, nous veillerons à un programme participatif et adapté qui répondra aux besoins réels, selon les priorités établies par les bénéficiaires ciblés. Nous défendrons la dignité des personnes touchées par la crise et reconnaîtrons leur (résilience) capacité à s'aider elles-mêmes. Nous ferons la promotion de l'aide en espèces en tant qu'outil d'autonomisation, le cas échéant, pour permettre aux personnes touchées de se remettre le plus rapidement possible de l'impact de la crise. Nous travaillerons pour un partenariat respectable avec les ONGI et bailleurs de fonds dans l'élaboration/conception et la programmation l'action humanitaire.

Point 7. Renforcer notre capacité organisationnelle pour devenir plus efficace et efficiente

La Protection de la dignité des personnes touchées par les crises exige une amélioration de notre capacité organisationnelle d'intervention humanitaire. Nous devons assurer un service efficace et efficient dans la réponse humanitaire. Nous allons améliorer notre leadership et notre gestion organisationnelle ainsi que nos politiques, systèmes et procédures. Nous allons négocier avec nos partenaires financiers pour l'allocation et la mobilisation des ressources nécessaires pour améliorer notre capacité organisationnelle afin d'inclure notre besoin de soutien administratif. Nous plaiderons en faveur d'un financement de plusieurs années pour permettre à nos organisations d'être plus efficaces dans leur programmation, non

seulement pour les interventions humanitaires, mais aussi pour renforcer la résilience de ceux affectée par la crise. Nous allons renforcer nos organisations pour assurer de la prise en compte des questions spécifiques au genre, la sensibilité culturelle, l'inclusion des plus vulnérables et ceux en risques, la protection des droits humains, la promotion de la paix, l'autonomisation et la dignité de la réponse humanitaire d'une manière la plus efficace.

Point 8. Défendre la protection des droits et de la dignité des personnes dans notre communication

Dans toute communication aux médias internationaux, nationaux et locaux et au public, nous défendrons la dignité et la protection des droits et de la sécurité des bénéficiaires de l'aide. Nous allons promouvoir le rôle des acteurs locaux et reconnaître le partenariat qui permettent la réalisation de la réponse humanitaire. Nous travaillerons avec nos partenaires signataires du C4C et demanderons aux donateurs de veiller à ce que, dans leur communication, ils reconnaissent le rôle de leurs partenaires et respectent la dignité et la protection des droits des bénéficiaires de l'aide.

Signé par (dans l'ordre alphabétique) :

Pour signer cette Charte de responsabilité des Endosseurs de C4C, veuillez envoyer un mail à admin@charter4change.org en indiquant le nom complet de votre organisation.